



Appel soutenu par
l'association des D.D.E.N.
de Seine-et-Marne

Des postes pour les écoles de Seine-et-Marne !

- 173 nouvelles suppressions de postes sont annoncées dans 1^{er} degré pour l'académie de Créteil à la rentrée prochaine. La répartition de ces suppressions, département par département, devrait être connue le 13 janvier à l'occasion du Comité Technique Académique.
- En Seine-et-Marne, nous savons d'ores et déjà qu'en plus de ces suppressions, une centaine de postes devraient disparaître. Ces postes avaient été ouverts pour répondre à l'importante croissance démographique que connaît notre département chaque année depuis 2003. Bien que tout à fait nécessaires, ces postes n'étaient pas budgétés et l'Inspectrice d'Académie a annoncé qu'elle souhaitait les rendre au ministère à la rentrée 2012... c'est-à-dire les supprimer !
- **Pourtant, la Seine-et-Marne est toujours parmi les derniers départements de France au niveau du taux d'encadrement¹** et ces nouvelles suppressions de postes aggraveraient encore les difficultés de notre département dans tous les domaines. (scolarisation en maternelle, effectifs par classe, remplacement, aide spécialisée aux enfants en difficulté, scolarisation des élèves en situation de handicap, formation des maîtres ...)
- La situation est à ce point critique que dans l'urgence, l'Inspectrice d'Académie vient pour la première fois depuis plus de vingt ans, de recruter des enseignants vacataires pour tenter de faire face aux besoins. (Plus de 4500 journées de classe n'ont pu être assurées depuis septembre)
- Au moment où s'organisent les conditions de la rentrée prochaine, un flou général persiste autour de la préparation de la carte scolaire. Aucune information ne filtre sur les projets de l'administration et tout semble être fait pour limiter la concertation, alors que de grandes interrogations se font jour par exemple sur la manière dont l'inspection académique va intégrer dans ses prévisions la poussée démographique liée aux programmes immobiliers qui fleurissent en Seine et Marne. De fait, contrairement à ce que nous connaissions jusqu'ici, l'Inspection Académique ne propose pas de calendrier pour recevoir les délégations d'écoles, qui sont pourtant les mieux à même de décrire la réalité des situations locales.

Pour toutes ces raisons, les organisations signataires invitent **l'ensemble de la communauté éducative, enseignants des écoles, parents d'élèves, élus locaux**, à un :

**Rassemblement devant l'Inspection académique,
à Melun,
Mercredi 18 janvier,
à partir de 12 heures**

Pour que l'école publique de notre département dispose enfin des moyens de faire réussir tous nos élèves, **nous exigeons l'annulation des suppressions de postes prévues et les créations indispensables.**

¹ Taux d'encadrement : Il se calcule en nombre d'enseignants pour 100 élèves. Seul le nouveau département de Mayotte pourrait avoir un taux inférieur au notre mais aucune statistique le concernant n'est publiée par le ministère à cette date.